



2018-2019

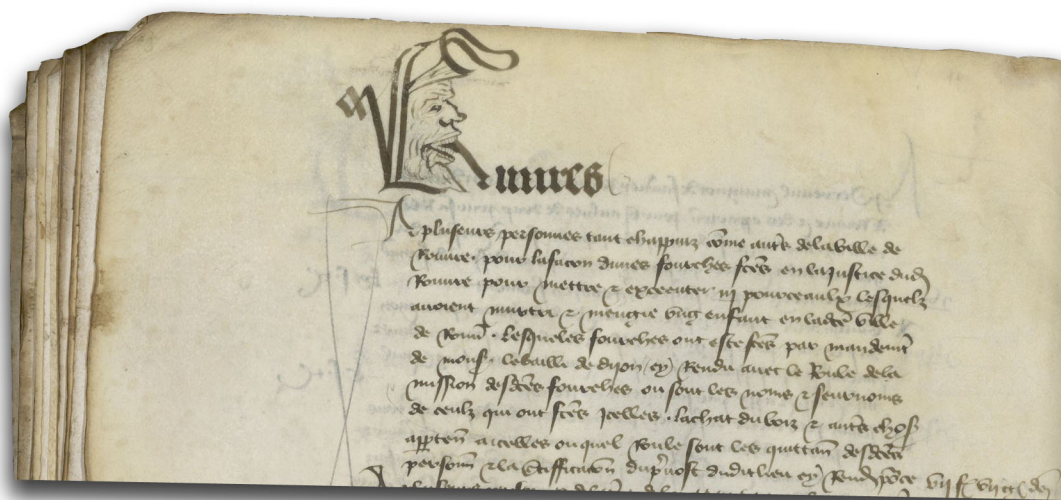
Débutant

Document étudié n°6

Lecture de documents anciens

1404. – Chambre des comptes de Bourgogne

Compte du châtelain de Rouvres : exécution de trois pourceaux
qui avaient meurtri et mangé un enfant à Rouvres.



Rouvres

A plusieurs personnes tant chappuiz¹ com(me) aut(re)s de la ville de Rouvre pour la façon d'unes fourches² f(ai)c(t)es en la justice dud(it) Rouvre pour mettre (et) executer III pourceaux lesquelz avoient murtri (et) mengié ung enfant en lad(i)te ville de Rouv(re). Lesqueles fourches ont esté f(ai)c(t)es par mandem(en)t de mons(eigneur) le bailli de Dijon. Cy rendu avec le roule³ de la mission desd(i)tes fourches ou sont les noms (et) seurnoms de ceulz qui ont f(ai)c(t)es icelles, l'achat du boiz (et) aut(re)s chos(es) app(ar)ten(ant) a icelles ouquel roule sont les quittan(ces) desd(i)tes person(n)es (et) la c(er)tifficac(i)o, du p(re)vost dudit lieu cy rend(u) po(ur) ce VII f(rancs) [la suite de la somme est coupée]

- (1) Chappuiz = charpentiers
- (2) Fourches = gibet, potence
- (3) Roule = rôle (registre, liste)

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr